25 septembre 2020

**Douze projets retenus pour tirer des enseignements de la crise de la Covid-19 et prolonger des pratiques innovantes**

La crise de la Covid-19 a particulièrement affecté le secteur du soutien à l’autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et bouleversé le quotidien des personnes elles-mêmes et leurs proches. Elle a également mis en lumière des facteurs de résilience et un fort potentiel d’innovation des organisations et des personnes sur les territoires. En apportant son soutien aux 12 lauréats de la première session de l’appel à projets « Tirer les enseignements de la crise de la Covid-19 », la CNSA a souhaité mettre en lumière ces initiatives et poursuivre la dynamique de transformation engagée dans le secteur.

Le 5 mai 2020, la CNSA lançait un appel à projets thématique : « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l’accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap » afin de soutenir des études réalisant un retour d’expérience de la période de crise, ainsi que des initiatives conçues ou activées dans l’urgence nécessitant une consolidation dans une perspective de pérennisation. Il se décline en deux sessions de sélection, une première réalisée cet été, et désormais conclue, une seconde à venir à l’automne.

12 projets sélectionnés à l’issue de la session d’été

Dans le cadre de la première session de l’appel à projets thématique, 198 projets ont été déposés, entraînant une forte sélectivité. 12 projets d’étude ou d’expérimentation ont été retenus. Ils portent sur l’adaptation des établissements et services médico-sociaux (ESMS) et des habitats inclusifs dans la crise et sur les territoires (4 projets) ; le vécu des personnes concernées, en premier lieu les personnes âgées et en situation de handicap, et leur participation au retour d’expérience de la crise (4 projets) ; l’identification, la diffusion et l’essaimage des innovations nées de la crise (2 projets) ; la mobilisation des professionnels et des bénévoles (2 projets). La durée des projets varie entre 6 et 21 mois, ce qui permettra d’obtenir rapidement de premiers résultats. Au total, le soutien de la CNSA à ces projets s’élève à plus de 1 300 000 euros.

Quatre retours d’expérience relatifs à l’adaptation à la crise des établissements et services médico-sociaux (ESMS) et des habitats inclusifs

* **La Société française de gériatrie et de gérontologie**, en partenariat avec le Collège national des enseignants en gériatrie et le Collège national des professeurs en gériatrie, exploitera les données d’une enquête initiée pendant la crise auprès d’EHPAD (ENCOPAD) permettant de mieux comprendre l’organisation de ces structures en temps de crise et le vécu des soignants et des résidents.
* **L’Association Humanitude évaluation et milieu de vie** conduira une étude qualitative auprès de deux établissements labellisés Humanitude pour étudier les effets de ce label sur la capacité des structures à appréhender une crise.
* **L’Union nationale des associations d’aide à domicile en milieu rural ADMR** réalisera une étude visant à étudier l’impact de la crise sanitaire sur les personnes accompagnées, les aidants, les salariés et les services d’aides à domicile, ainsi qu’à identifier les initiatives pertinentes développées dans ce secteur afin de proposer des axes de transformation et d’amélioration de cet écosystème.
* **ÉmiCité**, conduira une étude visant à produire des recommandations sur la gestion de crise au sein de structures dites d’habitat inclusif.

Quatre retours d’expérience de nature participative, ancrés dans le vécu de la crise des personnes et dans des territoires

* **Old'Up** a réalisé pendant le confinement une enquête auprès de 5000 personnes âgées sur leur vécu de la crise. Suite à cette première enquête, Old’Up réalisera une étude qualitative pour approfondir les connaissances sur le vécu de la crise et donner la parole aux personnes concernées sur la base de ces travaux.
* **Carton plein** va réaliser un projet basé sur la méthodologie *design*, permettant d’explorer, à partir de 5 territoires caractéristiques de zones urbaines denses ou au contraire très rurales, les formes de résilience et des leviers dans les politiques locales permettant de lutter contre l’isolement des personnes âgées.
* **Les petits frères des pauvres**, en collaboration avec le Cercle Vulnérabilités et Société, vont poursuivre une enquête initiée pendant la crise sur les conséquences de cette dernière en termes d’isolement des personnes âgées, et sur l’impact des dispositifs mis en place sur cette problématique.
* **L’Association des Directeurs au service des personnes âgées** va conduire une démarche participative visant à un retour d’expérience des résidents d’EHPAD sur la crise, associée à une prospective sur l’avenir de l’accompagnement en établissement et à domicile.

**Deux démarches d’identification, de diffusion et d’essaimage des innovations nées de la crise**

* **La Fondation OVE**, en partenariat avec neuf autres acteurs du champ du handicap (LADAPT, ALEFPA, Fédération générale des PEP, Fondation ANAIS, Croix-Rouge française, Groupe SOS, Fondation les amis de l’atelier, Groupe UGECAM, GAPAS) et Signe des Sens, conduira une étude visant à identifier les pratiques innovantes dans les structures de ces organismes et réaliser un travail de modélisation et d’essaimage des deux innovations les plus pertinentes parmi celles recensées.
* **Le Gérond'If**, en partenariat avec Dialog Health, a pour projet de sélectionner dix expériences innovantes développées par des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées pour maintenir le lien social, la communication, les loisirs et la participation citoyenne pendant la crise de la COVID 19 en France et dans le monde, et d’en partager les caractéristiques organisationnelles et économiques au cours d’une présentation digitale (les eJourneys).

**Deux projets d’expérimentation et d’étude sur la mobilisation du personnel et des bénévoles**

* **Makesense**, a initié durant la crise un programme de formation de citoyens bénévoles, Réaction aîné.e.s, pour agir auprès de personnes âgées en situation d'isolement pendant la période de confinement, à domicile ou établissements médico-sociaux. Le présent projet vise à lever les freins à l’engagement identifié dans cette première phase par la formation de nouveaux bénévoles et la réalisation d’une évaluation du dispositif.
* **Le CCAS de Grenoble** conduira une étude sur les redéploiements de professionnels, la mobilisation de bénévoles et les nouvelles modalités d’organisation qui ont eu cours durant la crise sanitaire au niveau de son territoire, ceci en mobilisant l’ensemble des parties prenantes, afin de produire des recommandations et un plan d’action visant à mieux préparer/anticiper une crise.

Les projets retenus abordent la situation de crise dans le secteur de l’autonomie des personnes âgées et handicapées à travers des angles et des méthodologies variées : enquêtes qualitatives, quantitatives, démarches participatives, design social… La diversité des approches tient également à la diversité des acteurs : organismes gestionnaires, cabinet d’études, sociétés savantes, induisant une diversité des terrains d’études.

Les résultats de la deuxième session de l’appel à projets thématique enrichiront encore cette diversité. L’ensemble des résultats des projets sera valorisé dans le cadre d’un futur temps de restitution et de capitalisation.

* À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

* Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d’autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d’aide à domicile.
* Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
* Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
* Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
* Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2020, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d'euros.

**Contact presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75 - [aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)